

Principe

- Les créneaux d'escalade sont de 3h30, soit de 9h00- 12h30 et 13h30 à 17h00
- Environ 20 voies, du 4 (1 voie maximum) au 7c sont proposées aux enfants toutes catégories confondues. A partir du 6c+, il n'y aura qu'une voie par niveau. Chacune rapporte un nombre de points proportionnel à sa difficulté, plus un bonus si le grimpeur atteint le sommet.
- Chaque enfant choisit un maximum de 7 voies parmi toutes les voies proposées, seules les 5 meilleures voies de chaque compétiteur seront comptabilisées pour établir le classement de l'étape. En cas d'égalité de points, le total sur les 7 voies permettra de départager les ex-æquo. Pour augmenter le nombre d'enfants sur des étapes très demandées, le responsable du jury pourra ramener le nombre de voies à réaliser à 6 et dans ce cas seuls les 4 meilleurs résultats seront comptabilisés.
- Les voies se grimpent généralement « en moulinette ». En fonction des murs, les clubs organisateurs sont encouragés à proposer une ou plusieurs voies en tête. Il n'y a pas de démonstration des voies. Un bonus de 10% sera appliqué pour les voies en tête et précisé sur les drapeaux et sur la liste des voies
- Les voies en tête sont proposées à partir de la catégorie poussin uniquement.
- Chaque enfant dispose d'un temps maximum strict pour grimper une voie. Le temps varie en fonction de la hauteur du mur, soit : 3 minutes jusqu'à 8 mètres, 3 minutes 30 de 8 à 10 mètres et 4 minutes de 10 à 12 mètres. Un seul essai (quand les 2 pieds décollent du sol) est accordé par voie ; Dans aucun cas, l'enfant ne pourra faire de 2° essai (sauf cas exceptionnel décidé par le président du jury, par exemple en cas de problème technique).
- Durant la réalisation de la voie, les personnes extérieures (assureur, parents, entraîneur, etc.) ne peuvent pas conseiller l'enfant qui grimpe.
- **Le Président de jury** est le seul habilité à recevoir les réclamations des grimpeurs ou de leurs accompagnants.
- **N'oubliez pas d'apporter votre fiche à l'informatique à mi-parcours, Merci !**